

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20240628-DEC2024_159-AR



Ville de Malakoff 

ANALYSE DES OFFRES

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Vérifications périodiques réglementaires dans les
bâtiments communaux**

Mairie de Malakoff
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

1 - Préambule

La présente consultation concerne la réalisation de vérifications périodiques réglementaires dans les bâtiments communaux.

Les marchés sont soumis aux dispositions du Code de la Commande Publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation.

Qualifié de marché de service, ils sont soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures Courantes et Services » approuvé par un Arrêté du 30 mars 2021.

Les présents marchés sont passés selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code. Il s'agit d'accords-cadres avec maximum passés en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations sont réparties en 4 lots géographiques :

Lots	Désignation	Montants maximums annuels en € HT
01	BÂTIMENTS COMMUNAUX À MALAKOFF	70 000
02	CENTRES DE VACANCES FULVY ET VAUDEURS	12 000
03	CENTRE DE VACANCES LA TREMBLADE	8 000
04	CENTRE DE VACANCES DE MEGÈVE	8 000

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre.

Les accords-cadres sont conclus pour une période initiale de 1 an à compter de leur date de notification. Ils pourront être reconduit tacitement jusqu'à leur terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale des accords-cadres, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 14 avril 2024, annonce n°24-43855, et au JOUE le 16 avril 2024, annonce n°223368-2024. La date limite de réception des offres était fixée au 21 mai 2024 à 17h00.

2 - Ouverture des candidatures

7 plis ont été reçus dans les délais, ils émanent des candidats suivants :

Ordre	Sociétés	Adresses	Lots
1	QUALICONSULT EXPLOITATION	140 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN	1
2	APAVE EXPLOITATION France	6 rue du Général Audran 92400 COURBEVOIE	1,2,3,4
3	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	8 cours du Triangle 92800 PUTEAUX	1,2,3,4

4	COREEX	341 impasse du Clos de Régalette 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	1,2,3,4
5	BUREAU ALPES CONTROLES	3 bis impasse des Prairies 74000 ANNECY	1,2,3,4
6	SOCOTEC EQUIPEMENTS	5 place des Frères Montgolfier 78280 GUYANCOURT	2,3,4
7	DEKRA	Centre d'affaires La Boursidière 92350 LE-PLESSIS-ROBINSON	1

Les 7 plis déposés dans les délais requis ont été ouverts et leur contenu enregistré sous la responsabilité de l'Acheteur le 30 mai 2024 à 16h00.

Lors de l'ouverture des offres, il est apparu nécessaire de rectifier les prix inscrits dans le Bordereau des Prix Unitaires des sociétés **APAVE EXPLOITATION** et **BUREAU ALPES CONTROLES**, conformément à l'article 7.2 du Règlement de la Consultation. Un courriel de rectification leur a été adressée le 6 juin 2024 via la messagerie AWS. Les deux sociétés ont confirmé l'offre rectifiée le jour même.

L'analyse des offres a été confiée à la Direction des Services Techniques.

3 - Critères de jugement des offres

Conformément à l'article R.2152-2 du Code, dans le cas où une ou plusieurs offres se révéleraient irrégulières, la Ville pourra autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser leur offre dans un délai approprié, à condition que ces offres ne soient pas anormalement basses. La régularisation ne pourra avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

Seules les offres régulières pourront être analysées et classées.

Conformément aux dispositions des articles R.2152-7 et R.2152-12 du Code, le jugement des offres sera effectué au moyen des critères énoncés ci-dessous avec application d'un système de pondération dans lequel le total des critères sera noté sur 100 :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40.0
2 - Valeur technique au regard du mémoire technique	50.0
2.1 - Moyens humains proposés pour la réalisation de la prestation (jugés selon le niveau d'encadrement, la formation et l'expérience du personnel affecté à la réalisation de la prestation, le conseil et l'accompagnement de la Collectivité aux évolutions réglementaires)	20.0
2.2 - Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation (jugée selon le contact privilégié pour le suivi de la prestation, l'organisation et le suivi des visites)	15.0
2.3 - Moyens de communication (jugés selon la communication avec l'acheteur (moyens mis en place, traçabilité...) et la présentation d'exemple de rapports)	15.0
3 - Politique mise en place pour que les prestations aient le moins d'impact sur l'environnement (jugée selon l'optimisation des déplacements, le mode de transport privilégié, la sobriété des véhicules de l'entreprise, l'optimisation des interventions, la réduction des déchets, la préservation des ressources et les actions de communication/sensibilisation du personnel)	10.0

L'analyse a été faite par l'attribution d'une note en fonction des appréciations comme précisé ci-dessous :

Appréciations	Note/20	Note /15	Note /10
Très satisfaisant	20	15	10
Satisfaisant	15	11.25	7.50
Peu satisfaisant	10	7.50	5
Insatisfaisant	5	3.75	2.50
Non-renseigné	0	0	0

Pour le critère « Prix », l'analyse est effectuée par application de la formule suivante :

$$Note\ de\ l'offre = \frac{Montant\ de\ l'offre\ moins\ disante}{Montant\ de\ l'offre\ à\ noter} \times base\ de\ notation$$

En cas d'égalité après application de ces critères, pour le classement des candidats et la détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse, le candidat ayant obtenu la meilleure note sur la base du critère 1 sera classé en première position. En cas de nouvelle égalité, le candidat ayant obtenu la meilleure note sur la base du critère 2 sera classé en première position.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

4 - Lot 1

4.1 - Prix des prestations - Noté sur 40

Le critère prix des prestations est apprécié au regard des DQE complétés par les candidats.

N°	Sociétés	Prix HT	Note /40
1	QUALICONSULT	28 460,00	40,00
2	APAVE	39 099,00	29,12
3	BUREAU VERITAS	69 904,00	16,29
4	COREEX	30 514,50	37,31
5	ALPES CONTROLES	57 962,50	19,64
7	DEKRA	57 554,00	19,78

4.2 - Valeur technique au regard du mémoire technique - Notée sur 50

4.2.1 - Moyens humains proposés pour la réalisation de la prestation (jugés selon le niveau d'encadrement, la formation et l'expérience du personnel affecté à la réalisation de la prestation, le conseil et l'accompagnement de la Collectivité aux évolutions réglementaires) - notés sur 20 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /20
1	QUALICONSULT	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en Ile-de-France ; - 18 personnes sont attribuées à l'exécution du marché, dont 8 suppléants ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - La société propose un accompagnement aux évolutions réglementaires. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
2	APAVE	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en Ile-de-France ; - 10 personnes sont attribuées à l'exécution du marché ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en Ile-de-France ; - 10 personnes sont attribuées à l'exécution du marché ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes (avec en plus les CV de l'équipe administrative) ; - Conseils et accompagnements aux évolutions réglementaires. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en Ile-de-France, 	Satisfaisant	15

		<ul style="list-style-type: none"> - 5 personnes sont attribuées à l'exécution du marché, dont 1 suppléant ; - Expériences et formations professionnelles des techniques mentionnées dans le mémoire technique sont satisfaisantes, toutefois ce-dernier ne comporte pas l'ensemble des CV. La présentation des moyens humains dédiés au marché est succincte - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations <p>Conclusion : Les techniciens mis à disposition ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications, cependant l'ensemble du mémoire technique est généraliste.</p>		
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en Ile-de-France ; - 8 personnes sont attribuées à l'exécution du marché ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations ; <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
7	DEKRA	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en Ile-de-France ; - 21 personnes sont attribuées à l'exécution du marché ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes ; - Conseils et informations sur la réglementation <p>Conclusion : La société met à disposition des moyens humains allant au-delà des attentes de la Ville. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20

4.2.2 - Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation (jugée selon le contact privilégié pour le suivi de la prestation, l'organisation et le suivi des visites) - notée sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
1	QUALICONSULT	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi avec bilan, réunion de clôture annuelle ; - Validation des plannings ; - Prise de contact avec les responsables de sites au préalable 	Très satisfaisant	15

		<p>pour les accès et coupures éventuels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>		
2	APAVE	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion intermédiaire, réunion de fin de campagne ; - Validation des plannings ; - Avis de passage envoyé avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi avec bilan ; - Validation des plannings ; - Prise de contact des sites avant l'intervention ; - Avis de passage transmis par mail avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement ; - Validation des plannings ; 	Satisfaisant	11,25

		<ul style="list-style-type: none"> - Intervention annexée au registre de sécurité ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications. <p>Conclusion : La méthodologie exposée répond aux attentes de la Ville. Cependant, une meilleure prise en compte des contraintes liées aux établissements visités et une information en amont des visites auraient été souhaitées.</p>		
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion préalable, bilan de fin d'exercice ; - Validation des plannings ; - Prise de contact des sites avant l'intervention ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements à visiter ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
7	DEKRA	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion d'enclenchement, réunion de pilotage, réunion de bilan ; - Validation des plannings ; - Prise en compte des contraintes d'exploitation des établissements à visiter ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; <p>Conclusion : La méthodologie exposée répond aux attentes de la Ville. Toutefois, le mémoire technique ne fait pas mention d'une prise de contact en amont de l'intervention pour anticiper les accès et éventuelles coupures, ni d'inscription de l'intervention au registre de sécurité.</p>	Satisfaisant	11,25

4.2.3 - Moyens de communication (jugés selon la communication avec l'acheteur (moyens mis en place, traçabilité...) et la présentation d'exemple de rapports) - notés sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
1	QUALICONSULT	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des anomalies avant l'édition du rapport définitif ; 	Satisfaisant	11,25

		<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par mail et sur une plateforme dans un délai de 2 semaines maximum ; - Alerte mail lors de la mise à disposition d'un nouveau rapport ; - Modèle de rapport moyennement satisfaisant ; - Etiquetage sur les organes contrôlés. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont satisfaisants.</p>		
2	APAVE	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par mail dans un délai de 7 jours maximum et sur la plateforme dans un délai de 3 jours ; - Modèle des rapports très satisfaisant avec une bonne lisibilité. <p>Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants.</p>	Satisfaisant	11,25
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse verbale de l'intervention et des non-conformités à l'issue des vérifications ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Formation à l'utilisation de la plateforme consacrée à la mise à disposition des rapports et autres services ; - Transmission des rapports dans un délai court sous 15 jours maximum ; - Rapport très détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des anomalies avant l'édition du rapport définitif ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par voie électronique sur portail WEB dédié dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport très détaillé avec des photos des anomalies constatées. 	Très satisfaisant	15

		Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.		
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports par voie électronique et sur un espace client dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport avec une très bonne lisibilité, très détaillé, permettant une bonne compréhension des informations. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont peu satisfaisants. Il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations sur la communication en cas de dangers ou risques imminents constatés lors d'un contrôle.</p>	Peu satisfaisant	7,50
7	DEKRA	<ul style="list-style-type: none"> - Constat d'intervention avant l'édition du rapport définitif ; - Avertissement de l'interlocuteur sur site et par mail dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports sous 24h via la plateforme en ligne ; - Formation au démarrage du contrat pour la prise en main des outils de pilotage ; - Pas de rapport fourni, mais un exemple de photographies des anomalies constatées qui peuvent y être intégrées ; <p>Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants. Un modèle de rapport aurait été souhaité pour apprécier au mieux les moyens de communication de la société.</p>	Satisfaisant	11,25

TABLEAU RÉCAPITULATIF

N°	Sociétés	Moyens humains / 20	Méthodologie / 15	Moyens de communication / 15	TOTAL / 50
1	QUALICONSULT	20	15	11,25	46,25
2	APAVE	20	15	11,25	46,25
3	BUREAU VERITAS	20	15	15	50
4	COREEX	15	11,25	15	41,25
5	ALPES CONTROLES	20	15	7,50	42,50

7	DEKRA	20	11,25	11,25	42,50
---	-------	----	-------	-------	-------

4.3 - Moyens pour limiter l'impact environnemental pour la réalisation de la prestation au regard du mémoire technique - Notés sur 10

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /10
1	QUALICONSULT	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE depuis 2021 et l'adhésion à Écovadis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Bilan carbone transmis ; - Gestion de rapprochement du domicile-travail-client ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Proximité géographique des contrôleurs ; - Outils de planification des déplacements ; - Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a une démarche de réduction de son impact environnemental qui répond pleinement aux attentes de la Ville.</p>	Très satisfaisant	10
2	APAVE	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE depuis 2022 et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan GES et carbone transmis ; - Sensibilisation du personnel à la gestion des déchets papiers et au recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Déplacement professionnel optimisé par logiciel ; - Formation des collaborateurs à l'écoconduite ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a une démarche de réduction de son impact environnemental qui répond pleinement aux attentes de la Ville</p>	Très satisfaisant	10
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan climat visant à appréhender les impacts du changement climatique sur son activité ; 	Satisfaisant	7,50

		<ul style="list-style-type: none"> - Politique de réduction de l'utilisation du papier ; - Agence de proximité permettant de réduire les déplacements des intervenants ; - Optimisation des déplacements professionnelles ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante.</p>		
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - La société promeut le recyclage et la réutilisation des déchets ; - La société envisage activement de réduire les émissions liées aux déplacements professionnels ; - Sensibilisation et formation des employés aux pratiques environnementales durables (notamment à la conservation de l'énergie). <p>Conclusion : La société s'engage à réduire son empreinte environnementale, toutefois cela ne répond pas aux attentes immédiates pour la protection de l'environnement. Les actions réelles demeurent trop succinctes.</p>	Insatisfaisant	2,50
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan carbone évoqué au sein du mémoire technique mais non transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux (dont des véhicules permettant une mobilité douce) ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante. Une attention sur l'optimisation des trajets auraient été souhaitée.</p>	Satisfaisant	7,50
7	DEKRA	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis (Platinum 2022) - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux (dont des 	Très satisfaisant	10

		<p>véhicules permettant une mobilité douce) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encouragement des salariés à utiliser le co-voiturage et les transports publics via une participation financière aux abonnements et un aménagement des horaires de travail ; - Mise à disposition de voiture hybride et électrique ; - Optimisation des tournées ; - Formation écoconduite pour tous les salariés ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés <p>Conclusion : La société a une démarche de réduction de son impact environnemental qui répond pleinement aux attentes de la Ville.</p>		
--	--	--	--	--

4.4 - Notes générales et classement

N°	Sociétés	Prix /40	Valeur technique / 50	Impact environnemental / 10	Note Globale /100	Classement
1	QUALICONSULT	40	46,25	10	96,25	1
2	APAVE	29,12	46,25	10	85,37	2
3	BUREAU VERITAS	16,29	50	7,50	73,79	4
4	COREEX	37,31	41,25	2,50	81,06	3
5	ALPES CONTROLES	19,64	42,50	7,50	69,64	6
7	DEKRA	19,78	42,50	10	72,28	5

4.5 - Conclusion

Au terme de cette analyse, il est proposé à la Commission d'Appel d'Offres de retenir pour le lot n° 1, la société **QUALICONSULT** qui propose l'offre la plus économiquement avantageuse.

5 - Lot 2

5.1 - Prix des prestations - Noté sur 40

Le critère prix des prestations est apprécié au regard des DQE complétés par les candidats.

N°	Sociétés	Prix HT	Note /40
2	APAVE EXPLOITATION	3 641,00	40

3	BUREAU VERITAS	8 250,00	17,65
4	COREEX	4 085,00	35,65
5	ALPES CONTROLES	7 292,00	19,97
6	SOCOTEC	5 496,20	26,50

5.2 - Valeur technique au regard du mémoire technique - Notée sur 50

5.2.1 - Moyens humains proposés pour la réalisation de la prestation (jugés selon le niveau d'encadrement, la formation et l'expérience du personnel affecté à la réalisation de la prestation, le conseil et l'accompagnement de la Collectivité aux évolutions réglementaires) - notés sur 20 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /20
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de proximité en région ; - 7 personnes attribuées au marché - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de proximité en région - 5 personnes attribuées au marché, ainsi que des suppléants de remplacement sont prévus sans être identifiés ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes (avec en plus le CV de l'équipe administrative) ; - Conseil et accompagnement aux évolutions réglementaires. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'agence de proximité en région ; - 5 personnes sont attribuées au marché, dont 1 suppléant ; - Expériences et formations professionnelles des techniques mentionnées dans le mémoire 	Satisfaisant	15

		<p>technique sont satisfaisantes, toutefois ce-dernier ne comporte pas l'ensemble des CV. La présentation des moyens humains dédiés au marché est succincte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations <p>Conclusion : Les techniciens mis à disposition ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications, cependant l'ensemble du mémoire technique est généraliste.</p>		
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en région ; - 7 personnes attribuées au marché, des suppléants de remplacement sont prévus sans être identifiés - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en région - 6 personnes sont attribuées au marché - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20

5.2.2 - Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation (jugée selon le contact privilégié pour le suivi de la prestation, l'organisation et le suivi des visites) - notée sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion intermédiaire, réunion de fin de campagne ; - Validation des plannings ; - Avis de passage envoyé avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; 	Très satisfaisant	15

		<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>		
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi avec bilan ; - Validation des plannings ; - Prise de contact des sites avant l'intervention ; - Avis de passage transmis par mail avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement ; - Validation des plannings ; - Intervention annexée au registre de sécurité ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications. <p>Conclusion : La méthodologie exposée répond aux attentes de la Ville. Cependant, une meilleure prise en compte des contraintes liées aux établissements visités et une information en amont des visites auraient été souhaitées.</p>	Satisfaisant	11,25
	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion préalable, bilan de fin d'exercice ; - Validation des plannings ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements à visiter ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. 	Très satisfaisant	15

		Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.		
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi, bilan annuel ; - Coordonne-les rdv avec les différents acteurs : mainteneurs, ascensoristes ; - Prise de contact des sites et avis de passage avant l'intervention ; - Validation des plannings ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15

5.2.3 - Moyens de communication (jugés selon la communication avec l'acheteur (moyens mis en place, traçabilité...) et la présentation d'exemple de rapports) - notés sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par mail dans un délai de 7 jours maximum et sur la plateforme dans un délai de 3 jours ; - Modèle des rapports très satisfaisant avec une bonne lisibilité. <p>Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants.</p>	Satisfaisant	11,25
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse verbale de l'intervention et des non-conformités à l'issue des vérifications ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Formation à l'utilisation de la plateforme consacrée à la mise à disposition des rapports et autres services ; - Transmission des rapports dans un délai court sous 15 jours maximum ; - Rapport très détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées. 	Très satisfaisant	15

		Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.		
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des anomalies avant l'édition du rapport définitif ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par voie électronique sur portail WEB dédié dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport très détaillé avec des photos des anomalies constatées. <p>Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants.</p>	Satisfaisant	11,25
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports par voie électronique et sur un espace client dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport avec une très bonne lisibilité, très détaillé, permettant une bonne compréhension des informations. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont peu satisfaisants. Il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations sur la communication en cas de danger ou risque imminent lors d'un contrôle.</p>	Peu satisfaisant	7,50
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate en cas de constatation de risque ou de danger imminent ; - Plateforme accessible via application smartphone ; - Transmission des rapports dans un délai court sous 5 jours avec alerte par mail ; - Rapport très bien détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées ; - Etiquetage sur les organes contrôlés ; <p>Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15

TABLEAU RÉCAPITULATIF

N°	Sociétés	Moyens humains / 20	Méthodologie / 15	Moyens de communication / 15	TOTAL / 50
----	----------	---------------------	-------------------	------------------------------	------------

2	APAVE EXPLOITATION	20	15	11,25	46,25
3	BUREAU VERITAS	20	15	15	50
4	COREEX	15	11,25	11,25	37,50
5	ALPES CONTROLES	20	15	11,25	46,25
6	SOCOTEC	20	15	15	50

5.3 - Moyens pour limiter l'impact environnemental pour la réalisation de la prestation au regard du mémoire - Notés sur 10

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /10
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE depuis 2022 et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan GES et carbone transmis ; - Sensibilisation du personnel à la gestion des déchets papiers et au recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Déplacement professionnel optimisé par logiciel ; - Formation des collaborateurs à l'écoconduite ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a une démarche de réduction de son impact environnemental qui répond pleinement aux attentes de la Ville</p>	Très satisfaisant	10
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan climat visant à appréhender les impacts du changement climatique sur son activité ; - Politique de réduction de l'utilisation du papier ; - Agence de proximité permettant de réduire les déplacements des intervenants ; - Optimisation des déplacements professionnelles ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante.</p>	Satisfaisant	7,50

4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - La société promeut le recyclage et la réutilisation des déchets ; - La société envisage activement de réduire les émissions liées aux déplacements professionnels ; - Sensibilisation et formation des employés aux pratiques environnementales durables (notamment à la conservation de l'énergie). <p>Conclusion : La société s'engage à réduire son empreinte environnementale, toutefois pas cela ne répond pas aux attentes immédiates pour la protection de l'environnement. Les actions réelles demeurent trop succinctes.</p>	Insatisfaisant	2,50
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan carbone évoqué au sein du mémoire technique mais non transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux (dont des véhicules permettant une mobilité douce) ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante. Une attention sur l'optimisation des trajets auraient été souhaitée.</p>	Satisfaisant	7,50
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ; - Mise en place d'un plan d'action pour atténuer les changements climatiques ; - Bilan carbone transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Augmente la part de véhicule électrique et hybride de sa flotte ; - Optimisation des déplacements professionnels et promotion des mobilités alternative (co-voiturage) ; - Sensibilisation à l'écoconduite et à la sécurité routière ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. 	Très satisfaisant	10

		Conclusion : La société est engagée sur la transition environnementale et de réduction de son bilan carbone		
--	--	--	--	--

5.4 - Notes générales et classement

N°	Sociétés	Prix / 40	Valeur technique / 50	Impact environnemental / 10	Note Globale / 100	Classement
2	APAVE EXPLOITATION	40	46,25	10	96,25	1
3	BUREAU VERITAS	17,65	50	7,50	75,15	4
4	COREEX	35,65	37,50	2,50	75,65	3
5	ALPES CONTROLES	19,97	42,50	7,50	69,97	5
6	SOCOTEC	26,50	50	10	86,50	2

5.5 - Conclusion

Au terme de cette analyse, il est proposé à la Commission d'Appel d'Offres de retenir pour le lot n° 2, la société **APAVE EXPLOITATION** qui propose l'offre la plus économiquement avantageuse.

6 - Lot 3

6.1 - Prix des prestations - Noté sur 40

Le critère prix des prestations est apprécié au regard des DQE complétés par les candidats.

N°	Sociétés	Prix HT	Note / 40
2	APAVE EXPLOITATION	1 978,00	40
3	BUREAU VERITAS	3 473,32	22,78
4	COREEX	2 240,00	35,32
5	ALPES CONTROLES	4 244,00	18,64
6	SOCOTEC	2 646,60	29,89

6.2 - Valeur technique au regard du mémoire technique - Notée sur 50

6.2.1 - Moyens humains proposés pour la réalisation de la prestation (jugés selon le niveau d'encadrement, la formation et l'expérience du personnel affecté à la réalisation de la prestation, le conseil et l'accompagnement de la Collectivité aux évolutions réglementaires) - notés sur 20 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /20
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de proximité en région ; - 7 personnes attribuées au marché - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de proximité en région - 5 personnes attribuées au marché, ainsi que des suppléants de remplacement sont prévus sans être identifiés ; - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes (avec en plus le CV de l'équipe administrative) ; - Conseil et accompagnement aux évolutions réglementaires. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'agence de proximité en région ; - 5 personnes sont attribuées au marché, dont 1 suppléant ; - Expériences et formations professionnelles des techniques mentionnées dans le mémoire technique sont satisfaisantes, toutefois ce-dernier ne comporte pas l'ensemble des CV. La présentation des moyens humains dédiés au marché est succincte - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations <p>Conclusion : Les techniciens mis à disposition ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications, cependant l'ensemble du mémoire technique est généraliste.</p>	Satisfaisant	15
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en région ; - 6 personnes attribuées au marché, des suppléants de remplacement sont prévus sans être identifiés - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes ; 	Très satisfaisant	20

		<ul style="list-style-type: none"> - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>		
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en région - 6 personnes sont attribuées au marché - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20

6.2.2 - Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation (jugée selon le contact privilégié pour le suivi de la prestation, l'organisation et le suivi des visites) - notée sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion intermédiaire, réunion de fin de campagne ; - Validation des plannings ; - Avis de passage envoyé avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi avec bilan ; - Validation des plannings ; - Prise de contact des sites avant l'intervention ; - Avis de passage transmis par mail avant le début de la mission ; 	Très satisfaisant	15

		<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>		
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement ; - Validation des plannings ; - Intervention annexée au registre de sécurité ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications. <p>Conclusion : La méthodologie exposée répond aux attentes de la Ville. Cependant, une meilleure prise en compte des contraintes liées aux établissements visités et une information en amont des visites auraient été souhaitées.</p>	Satisfaisant	11,25
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion préalable, bilan de fin d'exercice ; - Validation des plannings ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements à visiter ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi, bilan annuel ; - Coordonne-les rdv avec les différents acteurs : mainteneurs, ascensoristes ; - Prise de contact des sites et avis de passage avant l'intervention ; - Validation des plannings ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; 	Très satisfaisant	15



		<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>		
--	--	--	--	--

6.2.3 - Moyens de communication (jugés selon la communication avec l'acheteur (moyens mis en place, traçabilité...) et la présentation d'exemple de rapports) - notés sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par mail dans un délai de 7 jours maximum et sur la plateforme dans un délai de 3 jours ; - Modèle des rapports très satisfaisant avec une bonne lisibilité. <p>Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants.</p>	Satisfaisant	11,25
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse verbale de l'intervention et des non-conformités à l'issue des vérifications ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Formation à l'utilisation de la plateforme consacrée à la mise à disposition des rapports et autres services ; - Transmission des rapports dans un délai court sous 15 jours maximum ; - Rapport très détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des anomalies avant l'édition du rapport définitif ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par voie électronique sur portail WEB dédié dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport très détaillé avec des photos des anomalies constatées. 	Satisfaisant	11,25

		Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants.		
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports par voie électronique et sur un espace client dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport avec une très bonne lisibilité, très détaillé, permettant une bonne compréhension des informations. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont peu satisfaisants. Il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations sur la communication en cas de danger ou risque imminent lors d'un contrôle.</p>	Peu satisfaisant	7,50
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate en cas de constatation de risque ou de danger imminent ; - Plateforme accessible via application smartphone ; - Transmission des rapports dans un délai court sous 5 jours avec alerte par mail ; - Rapport très bien détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées ; - Etiquetage sur les organes contrôlés ; <p>Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15

TABLEAU RÉCAPITULATIF

N°	Sociétés	Moyens humains / 20	Méthodologie / 15	Moyens de communication / 15	TOTAL / 50
2	APAVE EXPLOITATION	20	15	11,25	46,25
3	BUREAU VERITAS	20	15	15	50
4	COREEX	15	11,25	11,25	37,50
5	ALPES CONTROLES	20	15	7,50	42,50
6	SOCOTEC	20	15	15	50

6.3 - Moyens pour limiter l'impact environnemental pour la réalisation de la prestation au regard du mémoire - Notés sur 10

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /10
----	----------	--------------	---------------	----------

2	<p style="text-align: center;">APAVE EXPLOITATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE depuis 2022 et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan GES et carbone transmis ; - Sensibilisation du personnel à la gestion des déchets papiers et au recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Déplacement professionnel optimisé par logiciel ; - Formation des collaborateurs à l'écoconduite ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a une démarche de réduction de son impact environnemental qui répond pleinement aux attentes de la Ville</p>	Très satisfaisant	10
3	<p style="text-align: center;">BUREAU VERITAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan climat visant à appréhender les impacts du changement climatique sur son activité ; - Politique de réduction de l'utilisation du papier ; - Agence de proximité permettant de réduire les déplacements des intervenants ; - Optimisation des déplacements professionnelles ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante.</p>	Satisfaisant	7,50
4	<p style="text-align: center;">COREEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La société promeut le recyclage et la réutilisation des déchets ; - La société envisage activement de réduire les émissions liées aux déplacements professionnels ; - Sensibilisation et formation des employés aux pratiques environnementales durables (notamment à la conservation de l'énergie). <p>Conclusion : La société s'engage à réduire son empreinte environnementale, toutefois pas cela ne répond pas aux attentes immédiates pour la protection de l'environnement. Les actions réelles demeurent trop succinctes.</p>	Insatisfaisant	2,50
5	<p style="text-align: center;">ALPES CONTROLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la 	Satisfaisant	7,50

		<p>construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan carbone évoqué au sein du mémoire technique mais non transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux (dont des véhicules permettant une mobilité douce) ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante. Une attention sur l'optimisation des trajets auraient été souhaitée.</p>		
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ; - Mise en place d'un plan d'action pour atténuer les changements climatiques ; - Bilan carbone transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Augmente la part de véhicule électrique et hybride de sa flotte ; - Optimisation des déplacements professionnels et promotion des mobilités alternative (co-voiturage) ; - Sensibilisation à l'écoconduite et à la sécurité routière ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société est engagée sur la transition environnementale et de réduction de son bilan carbone</p>	Très satisfaisant	10

6.4 - Notes générales et classement

N°	Sociétés	Prix /40	Valeur technique / 50	Impact environnemental / 10	Note Globale /100	Classement
2	APAVE EXPLOITATION	40	46,25	10	96,25	1
3	BUREAU VERITAS	22,78	50	7,50	80,27	3
4	COREEX	35,32	37,50	2,50	75,32	4
5	ALPES CONTROLES	18,64	42,50	7,50	68,64	5

6	SOCOTEC	29,89	50	10	89,89	2
---	---------	-------	----	----	-------	---

6.5 - Conclusion

Au terme de cette analyse, il est proposé à la Commission d'Appel d'Offres de retenir pour le lot n° 3, la société **APAVE EXPLOITATION** qui propose l'offre la plus économiquement avantageuse.

7 - Lot 4

7.1 - Prix des prestations - Noté sur 40

Le critère prix des prestations est apprécié au regard des DQE complétés par les candidats.

N°	Sociétés	Prix HT	Note /40
2	APAVE EXPLOITATION	1 152,00	37,33
3	BUREAU VERITAS	3 418,20	12,58
4	COREEX	1 075,00	40
5	ALPES CONTROLES	3 513,00	12,24
6	SOCOTEC	2 386,70	18,02

7.2 - Valeur technique au regard du mémoire technique - Notée sur 50

7.2.1 - Moyens humains proposés pour la réalisation de la prestation (jugés selon le niveau d'encadrement, la formation et l'expérience du personnel affecté à la réalisation de la prestation, le conseil et l'accompagnement de la Collectivité aux évolutions réglementaires) - notés sur 20 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /20
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de proximité en région ; - 7 personnes attribuées au marché - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de proximité en région - 6 personnes attribuées au marché, ainsi que des suppléants de 	Très satisfaisant	20

		<p>remplacement sont prévus sans être identifiés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes (avec en plus le CV de l'équipe administrative) ; - Conseil et accompagnement aux évolutions réglementaires. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>		
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'agence de proximité en région ; - 5 personnes sont attribuées au marché, dont 1 suppléant ; - Expériences et formations professionnelles des techniques mentionnées dans le mémoire technique sont satisfaisantes, toutefois ce-dernier ne comporte pas l'ensemble des CV. La présentation des moyens humains dédiés au marché est succincte - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations <p>Conclusion : Les techniciens mis à disposition ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications, cependant l'ensemble du mémoire technique est généraliste.</p>	Satisfaisant	15
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en région ; - 6 personnes attribuées au marché, des suppléants de remplacement sont prévus sans être identifiés - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.</p>	Très satisfaisant	20
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Agence en région - 5 personnes sont attribuées au marché - Expériences et formations professionnelles très satisfaisantes pour l'exécution du marché ; - Conseils et informations sur la mise en conformité des installations. <p>Conclusion : La société dispose des moyens humains pour une organisation</p>	Très satisfaisant	20

		performante. Les intervenants identifiés ont les qualifications requises à l'exécution des vérifications.		
--	--	--	--	--

7.2.2 - Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation (jugée selon le contact privilégié pour le suivi de la prestation, l'organisation et le suivi des visites) - notée sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion intermédiaire, réunion de fin de campagne ; - Validation des plannings ; - Avis de passage envoyé avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi avec bilan ; - Validation des plannings ; - Prise de contact des sites avant l'intervention ; - Avis de passage transmis par mail avant le début de la mission ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution du marché ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement ; - Validation des plannings ; - Intervention annexée au registre de sécurité ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications. 	Satisfaisant	11,25

		Conclusion : La méthodologie exposée répond aux attentes de la Ville. Cependant, une meilleure prise en compte des contraintes liées aux établissements visités et une information en amont des visites auraient été souhaitées.		
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion préalable, bilan de fin d'exercice ; - Validation des plannings ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements à visiter ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Un correspondant unique est attribué au marché ; - Réunion de lancement du marché, réunion de suivi, bilan annuel ; - Coordonne-les rdv avec les différents acteurs : mainteneurs, ascensoristes ; - Prise de contact des sites et avis de passage avant l'intervention ; - Validation des plannings ; - Intégration des contraintes spécifiques liées aux établissements visités ; - Mise à disposition du personnel et matériel nécessaire à la bonne exécution des vérifications ; - Intervention annexée au registre de sécurité. <p>Conclusion : La méthodologie proposée par la société permet de répondre pleinement aux exigences de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15

7.2.3 - Moyens de communication (jugés selon la communication avec l'acheteur (moyens mis en place, traçabilité...) et la présentation d'exemple de rapports) - notés sur 15 :

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /15
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par mail dans un délai de 7 jours maximum et sur la plateforme dans un délai de 3 jours ; 	Satisfaisant	11,25

		<ul style="list-style-type: none"> - Modèle des rapports très satisfaisant avec une bonne lisibilité. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont satisfaisants.</p>		
3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse verbale de l'intervention et des non-conformités à l'issue des vérifications ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Formation à l'utilisation de la plateforme consacrée à la mise à disposition des rapports et autres services ; - Transmission des rapports dans un délai court sous 15 jours maximum ; - Rapport très détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.</p>	Très satisfaisant	15
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des anomalies avant l'édition du rapport définitif ; - Communication immédiate dans le cas d'un danger ou risque imminent lors d'un contrôle ; - Transmission des rapports par voie électronique sur portail WEB dédié dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport très détaillé avec des photos des anomalies constatées. <p>Conclusion : Les moyens de communication satisfaisants.</p>	Satisfaisant	11,25
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports par voie électronique et sur un espace client dans un délai de 2 semaines maximum ; - Rapport avec une très bonne lisibilité, très détaillé, permettant une bonne compréhension des informations. <p>Conclusion : Les moyens de communication sont peu satisfaisants. Il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations sur la communication en cas de danger ou risque imminent lors d'un contrôle.</p>	Peu satisfaisant	7,50
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Communication immédiate en cas de constatation de risque ou de danger imminent ; - Plateforme accessible via application smartphone ; 	Très satisfaisant	15

		<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports dans un délai court sous 5 jours avec alerte par mail ; - Rapport très bien détaillé et lisible avec des photos des anomalies constatées ; - Etiquetage sur les organes contrôlés ; <p>Conclusion : Les moyens de communication sont pleinement satisfaisants au regard des attentes de la Ville.</p>		
--	--	--	--	--

TABLEAU RÉCAPITULATIF

N°	Sociétés	Moyens humains / 20	Méthodologie / 15	Moyens de communication / 15	TOTAL / 50
2	APAVE EXPLOITATION	20	15	11,25	46,25
3	BUREAU VERITAS	20	15	15	50
4	COREEX	15	11,25	11,25	37,50
5	ALPES CONTROLES	20	15	7,50	42,50
6	SOCOTEC	20	15	15	50

7.3 - Moyens pour limiter l'impact environnemental pour la réalisation de la prestation au regard du mémoire - Notés sur 10

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Note /10
2	APAVE EXPLOITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE depuis 2022 et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan GES et carbone transmis ; - Sensibilisation du personnel à la gestion des déchets papiers et au recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Déplacement professionnel optimisé par logiciel ; - Formation des collaborateurs à l'écoconduite ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a une démarche de réduction de son impact environnemental qui répond pleinement aux attentes de la Ville</p>	Très satisfaisant	10

3	BUREAU VERITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan climat visant à appréhender les impacts du changement climatique sur son activité ; - Politique de réduction de l'utilisation du papier ; - Agence de proximité permettant de réduire les déplacements des intervenants ; - Optimisation des déplacements professionnelles ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante.</p>	Satisfaisant	7,50
4	COREEX	<ul style="list-style-type: none"> - La société promeut le recyclage et la réutilisation des déchets ; - La société envisage activement de réduire les émissions liées aux déplacements professionnels ; - Sensibilisation et formation des employés aux pratiques environnementales durables (notamment à la conservation de l'énergie). <p>Conclusion : La société s'engage à réduire son empreinte environnementale, toutefois pas cela ne répond pas aux attentes immédiates pour la protection de l'environnement. Les actions réelles demeurent trop succinctes.</p>	Insatisfaisant	2,50
5	ALPES CONTROLES	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ; - Bilan carbone évoqué au sein du mémoire technique mais non transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Démarche d'acquisition de véhicules plus vertueux (dont des véhicules permettant une mobilité douce) ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société a entrepris une démarche de réduction de son impact environnemental satisfaisante. Une attention sur l'optimisation des trajets auraient été souhaitée.</p>	Satisfaisant	7,50
6	SOCOTEC	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement en faveur du développement durable via la 	Très satisfaisant	10

		<p>construction d'une stratégie RSE et l'adhésion à Écovadis ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un plan d'action pour atténuer les changements climatiques ; - Bilan carbone transmis ; - Gestion des déchets papiers et recyclage ; - Augmente la part de véhicule électrique et hybride de sa flotte ; - Optimisation des déplacements professionnels et promotion des mobilités alternative (co-voiturage) ; - Sensibilisation à l'écoconduite et à la sécurité routière ; - Attention particulière apportée à la sécurité et à la santé des salariés. <p>Conclusion : La société est engagée sur la transition environnementale et de réduction de son bilan carbone.</p>		
--	--	---	--	--

7.4 - Notes générales et classement

N°	Sociétés	Prix /40	Valeur technique / 50	Impact environnemental / 10	Note Globale /100	Classement
2	APAVE EXPLOITATION	37,33	46,25	10	93,58	1
3	BUREAU VERITAS	12,58	50	7,50	70,08	4
4	COREEX	40	37,50	2,50	80	2
5	ALPES CONTROLES	12,24	42,50	7,50	62,24	5
6	SOCOTEC	18,02	50	10	78,02	3

7.5 - Conclusion

Au terme de cette analyse, il est proposé à la Commission d'Appel d'Offres de retenir pour le lot n°4, la société **APAVE EXPLOITATION** qui propose l'offre la plus économiquement avantageuse.

8 - Conclusion générale

Au terme de cette analyse, il est proposé à la Commission d'Appels d'Offres de retenir :

Lot 1	BÂTIMENTS COMMULADENAU à MALAKOFF	QUALICONSULT
Lot 2	CENTRES DE VACANCES FULVY ET VAUDEURS	APAVE EXPLOITATION
Lot 3	CENTRE DE VACANCES LA TREMBLADE	APAVE EXPLOITATION
Lot 4	CENTRE DE VACANCES DE MEGÈVE	APAVE EXPLOITATION